



AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 238, 8^e Avenue

Avis est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville de Saint-Zotique, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

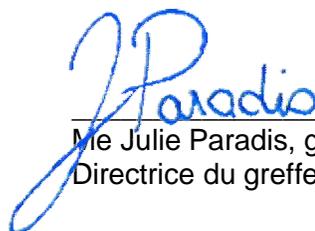
Mardi 18 juin 2024, à 19 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :
Lot numéro : 1 684 905
Adresse civique : 238, 8^e Avenue
Demande C2024-05-4.1 : Règlement de lotissement numéro 530 :
- Art.5.2.2 – Tableau 1

Nature et objet : Permettre le lotissement d'un terrain déjà existant à une largeur de 14 mètres au lieu de 18 mètres et une superficie de 497 mètres carrés au lieu de 600 mètres carrés.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Saint-Zotique, ce 22^e jour du mois de mai 2024.



Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques